

L'hospitalisation à domicile veut être pleinement reconnue.

Article paru le mercredi 27 Juin 2007 - P-Y.P

A la veille de l'assemblée générale de la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Fnehad), sa présidente, Elisabeth Hubert vient d'écrire à Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, qu'elle devait rencontrer aujourd'hui. Si elle n'a aucun doute sur la volonté de la ministre de donner sa place à l'HAD, Elisabeth Hubert lui fait remarquer que les alternatives à l'hospitalisation n'apparaissent guère « comme un élément constitutif des possibles réformes, alors même qu'elles en sont un levier essentiels. ».

La présidente de la Fnehad ne manque pas d'arguments pour défendre une cause dont elle est persuadée qu'elle a de l'avenir au regard des différents chantiers qui se sont ouverts ces derniers temps ou qui vont s'ouvrir : plan cancer, lutte contre la douleur, développement des soins palliatifs, plan Alzheimer. « Nous sommes en plein dans les chantiers du Président de la République, affirme Elisabeth Hubert, et nous y avons toute notre place ». Aussi la Fnehad demande que ce secteur soit reconnu comme une composante de l'offre de soins à part entière et puisse siéger dans toutes les instances consultatives, mais aussi délibératives.

Afin de fixer cette place, la Fnehad souhaite qu'un référentiel des pratiques soit établi en concertation avec la Haute Autorité de santé et la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins(ministère de la Santé) « pour que soit clairement identifié le concept de l'hospitalisation à domicile et établi la typologie des malades concernés ». Elle suggère même d'inscrire dans la loi le régime juridique de l'hospitalisation à domicile.

Constatant d'importantes disparités régionales en matière d'implantation des structures, la Fédération propose que des obligations de résultats en matière d'HAD soient insérées dans les contrats d'objectifs des agences régionales de l'hospitalisation.

Concernant ses relations avec les professionnels de santé, la Fédération envisage de passer des accords avec eux pour définir les bonnes pratiques et, en retour, les justes rémunérations. Elle propose également que les structures d'hospitalisation à domicile deviennent un lieu de stage pour les étudiants qui se destinent à une profession de santé.